

# LA FORMATION DE L'INTERPRÈTE DE CONFÉRENCE

L'une des fonctions essentielles de l'**Aiic** est de promouvoir la formation et la recherche dans le but d'améliorer l'exercice de la profession d'interprète de conférence.

L'**Aiic** défend un modèle de formation spécifique qui doit permettre au futur interprète d'acquérir le profil professionnel adéquat pour fournir un travail de qualité et avoir de véritables possibilités d'exercer son métier sur le marché.

Dans l'espoir d'encourager et orienter les personnes qui désireraient effectuer des études d'interprétation, nous leur fournissons ici quelques informations dans l'espoir qu'elles leur seront utiles.

## Description de la profession

L'interprétation de conférence est un métier très exigeant car il s'exerce dans des situations très diverses (congrès spécialisés, négociations politiques ou commerciales, réunions d'organismes internationaux...). Quel que soit le sujet d'une conférence et l'accent ou la façon de s'exprimer d'un orateur, c'est à l'interprète que revient la responsabilité de transmettre le message à ses destinataires en toute fidélité et totale correction.

Par conséquent, **avant d'entreprendre une formation**, l'étudiant doit démontrer qu'il possède **certaines connaissances et aptitudes** qui le rendent apte à acquérir les **techniques** d'interprétation consécutive et simultanée.

Il convient en outre que l'étudiant se fasse conseiller sur sa **combinaison linguistique** afin de s'assurer qu'il pourra avoir accès au marché du travail.

## Connaissances préalables

- Formation universitaire.
- Connaissance parfaite de la langue maternelle dans tous ses registres. Cette exigence vaut également pour toute autre langue active éventuelle.
- Excellente compréhension des langues passives et familiarisation avec la culture, au sens large, des pays où ces langues sont parlées.
- Maturité intellectuelle, culture générale et connaissance de l'actualité dans tous les domaines.

## Aptitudes

- Capacité de concentration et résistance psychologique.
- Agilité mentale et capacité d'analyse et de synthèse.
- Rigueur intellectuelle.
- Don de communication et voix claire et agréable.
- Tact et diplomatie.
- Capacité à travailler en équipe.

## La formation doit être dispensée dans un établissement offrant :

- Examen d'entrée ou cours propédeutique visant à vérifier si l'étudiant a les connaissances et les aptitudes nécessaires.
- Niveau universitaire supérieur (maîtrise ou troisième cycle universitaire).
- Un minimum de 600 heures de formation aux techniques d'interprétation consécutive et simultanée dans des conditions similaires à celles de la vie professionnelle.
- Formation aux aspects pratiques et déontologiques de la profession.
- Installations techniques adéquates (cabines dûment équipées).
- Coordination et enseignement par des interprètes de conférence en activité, qualifiés comme formateurs, dotés d'expérience internationale et ayant la combinaison linguistique des étudiants.

**Ces informations vous sont fournies par les interprètes d'ESPaic  
(Région Espagne de l'Aiic)**

Copyright ESPaic, 2001